LE PROJET DE TRÈVE DOUANIÈRE

Un échange de vues entre MM. Herriot et Serre ministre du Commerce

M. Edouard Herriot s'est rendu hier après-midi à 14 h. 45 au ministère du Commerce. Il a été accueilli par M. Masse, directeur du cabinet, qui l'a immédiatement conduit auprès de M. Louis Serre, ministre du Commerce, avec lequel l'envoyé de la France aux conversations de Washington est immédiatement entré en conférence.

Au cours de cet entretien, M. Edouard Herriot a mis le ministre du Commerce au courant de ses conversations à Washington sur les questions relevant du département de son interlocuteur. En conséquence, l'échange de vues a surtout porté sur les problèmes posés par la conférence économique mondiale et la proposition américaine de trêve douanière jusqu'à la réunion prochaine de cette conférence. Il n'est pas douteux que le gouvernement français donne une adhésion de principe à ce dernier projet, mais il estime qu'une pareille mesure ne peut être appliquée que si elle est acceptée par toutes les puissances.

Aussi peut-on, quand on songe aux difficultés que rencontre à Londres l'idée d'une trêve douanière, déduire que la décision définitive du gouvernement français est en partie suspendue à celle que fera connaître le cabinet britannique.

D'autre part, conformément aux observations que M. Herriot avait déjà présentées à Washington et qui avaient été démenties par M. Roosevelt, le gouvernement reste décidé, en cas de dépréciation importante du dollar, à appliquer dans toutes les éventualités, la surtaxe de compensation de l'écart des changes.

A quel cours de la devise américaine cette surtaxe devrait-elle entrer en vigueur ? On ne l'apprendrait vraisemblablement qu'au moment où, si les circonstances l'exigeaient, la décision en serait prise et officiellement notifiée. On peut cependant, à titre indicatif, rappeler que les importations canadiennes en France avaient été frappées de cette surtaxe quand le dollar de ce dominion était tombé à 22 francs.

Communiqué officiel

A l'issue de l'entretien que M. Edouard Herriot a eu cet après-midi avec M. Louis Serre, ministre du Commerce, le communiqué suivant a été publié :

« M. Edouard Herriot a conféré cet après-midi, à 14 h. 30, au ministère du Commerce, avec M. Louis Serre, auquel il a exposé les résultats de ses conversations de Washington, ayant trait à la conférence économique mondiale et à la trêve douanière. L'entretien s'est terminé à 15 h. 30 ».

Les conversations italo-américaines ont pris fin

Les délégués italiens se sont montrés hostiles à l'institution d'une commission de contrôle des armements

Les conversations de M. Roosevelt avec les délégués italiens, MM. Guido Jung, ministre des Finances et Auguste Rosso, ambassadeur d'Italie, viennent de prendre fin. Le communiqué publié à l'issue de ces entretiens, donne une idée assez exacte de ce que furent les conversations. Elles ont embrassé les problèmes économiques et politiques. Comme il fallait s'y attendre, aucun arrangement définitif n'est intervenu, mais des entretiens qui viennent d'avoir lieu, le président Roosevelt a tiré une connaissance exacte et précise du point de vue de l'Italie sur les questions qui préoccupent actuellement le monde.

L'état actuel des travaux de la conférence du désarmement a été longuement examiné. **Les Italiens se sont montrés nettement hostiles à l'institution d'une Commission de contrôle permanente et mobile** réclamée par la France.

En effet, déclare M. Mussolini, il est impossible de désarmer tant que la méfiance régnera parmi les nations, et une Commission permanente et mobile serait un instrument d'un maniement fort délicat et capable de heurter certaines susceptibilités nationales.

Le problème de la révision des traités a également été abordé, mais comme les Etats-Unis ne sont pas directement intéressés à la question, celle-ci a été abordée surtout au point de vue moral.

L'essentiel du point de vue italien est non pas que les clauses du traité de Versailles deviennent caduques soient revisées maintenant ou dans cinq ou dix ans, mais que le principe de cette révision soit admis.

Sur la question de la parité navale franco-italienne, M. Mussolini se déclare prêt à discuter avec la France sur la base d'une parité morale entre les deux marines, sans insister sur une parité précise dans le tonnage.

En ce qui concerne les problèmes d'ordre économique, l'Italie s'est montrée d'accord avec M. Roosevelt pour admettre la nécessité d'une trêve douanière si l'on veut que la Conférence économique aboutisse à des résultats.

Le communiqué publié

En conclusion de leur entretien, MM. Roosevelt et Jung ont publié en commun le communiqué suivant :

« A la fin de nos conversations, nous notons avec une profonde satisfaction qu'il existe une étroite similitude de nos vues sur les questions qui oppressent le monde aujourd'hui. L'univers fait face à une crise de toute première grandeur. Si la vie normale doit être reprise, il faut que la Conférence économique soit couronnée de succès. Nous sommes d'avis que la tranquillité politique est essentielle pour la stabilité économique, que le désarmement militaire est possible. Une trêve dans le domaine des tarifs et autres obstacles au commerce international est l'essentiel.

» Nous sommes d'accord qu'un étalon fixe des valeurs de change doit être rétabli dans le monde et nous pensons que cet étalon doit être l'or. Dans la période qui s'ouvre actuellement devant nous, les gouvernements doivent utiliser toutes les mesures qui sont à leur disposition pour soulager les chômeurs par des travaux publics, et ces efforts des gouvernements particuliers seront plus efficaces s'ils peuvent faire partie d'un programme international méthodique.

» Nous nous sommes trouvés en accord très étroit sur de nombreuses mesures pour rétablir la vie économique du monde et nous sommes tous deux déterminés à aborder les problèmes de la Conférence économique avec la résolution très ferme de pousser les travaux de la Conférence vers le succès ».

L'Anniversaire de la mort du Président Doumer

M. Albert Lebrun a déposé hier des fleurs sur sa tombe

A l'occasion de l'anniversaire de la mort du Président Paul Doumer, M. Albert Lebrun est allé hier matin, déposer une palme sur la tombe de l'homme d'Etat disparu, au Cimetière de Vaugirard où reposent déjà les fils et la femme de la victime de l'assassin Gorguloff.

A son arrivée à 10 h., M. Albert Lebrun, qui était accompagné de M. Magre, secrétaire général de la Présidence, a été accueilli à l'entrée de la nécropole par les Présidents du Sénat et de la Chambre, M. Daladier, Président du Conseil, MM. Tardieu et Laval, anciens présidents du Conseil ; MM. Strauss et Henry Paté, anciens ministres et les anciens collaborateurs du Président Doumer.

Suivi des personnalités présentes, le Président de la République s'est avancé, tête nue sous la pluie fine, vers la tombe présidentielle devant laquelle il s'est longuement recueilli après avoir déposé une magnifique palme enrubannée aux couleurs nationales. Des gerbes de fleurs ont été également déposées par le Président du Sénat et par le Président de la Chambre. Avant de se retirer, le Chef de l'Etat s'est incliné devant la famille du Président Paul Doumer qui assistait à cette simple mais émouvante cérémonie.

A la mémoire de Maginot

D'autre part, une messe à la mémoire du Président Paul Doumer, des morts de la Guerre, des Maréchaux décédés et du « sergent » Maginot, a été célébrée hier matin à Notre-Dame par les soins de l'Association des Croix de Feu et Briscards.

En souvenir d'Albert Thomas

A l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Albert Thomas, une délégation du Bureau International du Travail, venue spécialement de Genève et à la tête de laquelle se trouvait le nouveau Directeur, M. H. E. Butler, s'est rendue hier matin au Cimetière de Champigny pour déposer sur la tombe du créateur et premier Directeur du Bureau, des couronnes au nom de la Direction et du Personnel.

MYSTÉRIEUSE DISPARITION D'UNE JEUNE FILLE, AU MANS

On a découvert, au bord de la Sarthe, près du Pont-de-Fer, au Mans, une pantoufle appartenant à une jeune fille de vingt-et-un ans, Mlle Simone Cave, Mlle Cave, habitait le village de Maet avec ses parents qui y sont honorablement connus. Il y a une semaine, elle vint au Mans tenir compagnie à sa sœur, dont le mari, M. Boisseau, géomètre, demeurant 46, rue du Docteur-Leroy, devait s'absenter. Mercredi matin, Mme Boisseau constatait que sa sœur, qu'elle avait laissée la veille dans sa chambre, avait disparu. Ses vêtements et ses chaussures étant restés dans l'appartement, il était certain que la jeunee fille était partie en chemise de nuit et en pantoufles.

D'autre part, les déclarations que vient de faire à la police un jeune homme avec lequel Mlle Simone Cave était en relations a apporté à l'enquête un élément nouveau. Ce jeune homme, M. Lucien Chantepie, 24 ans, habite lui aussi le village de Maet. Des projets de mariage avaient été formés entre les deux jeunes gens, mais ils s'étaient heurtés à des obstacles.

Sachant que Mlle Cave se trouvait chez son beau-frère, M. Chantepie vint au Mans mardi soir Il put, dans la nuit, entrer en communication avec la jeune fille qui couchait au premier étage... Selon M. Chantepie, Mlle Cave lui ouvrit une fenêtre du rez-de-chaussée, par laquelle il pénétra dans la maison de M. Boisseau.. Il aurait quitté la jeune fille à la suite d'une violente altercation et aurait passé le reste de la nuit dans un hôtel du quartier de la gare. Il n'aurait rejoint Mayet que dans la soirée de mercredi.

La jeune fille, restée seule, fut-elle prise d'un accès de désespoir et courut-elle se jeter à l'eau ? Telle est l'une des hypothèses qui sont examinées par les enquêteurs.

UN CYCLISTE ET UN MOTOCYCLISTE TUÉS PAR UN CAMION A CACHAN

Hier, vers 3 heures du matin, avenue des Communes, à Cachan, M. Pierre Michel, demeurant à Fresnes et M. Jean Rousseautous, deux monteurs en chauffage, le premier circulant à motocyclette le second à bicyclette, ont été renversés par un camion conduit par M. Victor Maget, maraicher, demeurant à Cachan. M. Rousseau a été tué sur le coup ; M. Michel est mort peu après son admission à l'hôpital de Bicêtre. Le chauffeur du camion a été gardé à la disposition du commissaire de police.

Le cadavre d'un enfant a été découvert à Labuissière

Dans une maison inhabitée de la rue des **Deux-Moulins**, à Labuissière, on a découvert dans les cabinets d'aisance, le corps d'un enfant paraissant âgé de plusieurs mois.

Le petit cadavre était enveloppé dans une couverture. Sitôt la découverte, il a été transporté à la morgue de la commune.

Sur l'ordre du Parquet de Béthune, les gendarmes de la brigade de Bruay-en-Artois se sont rendus sur les lieux pour ouvrir une enquête.

LES A. C. VOLONTAIRES ISRAÉLITES EN PÈLERINAGE A ARRAS ET A CARENCY

Un groupe composé de cinquante-deux personnes femmes et hommes, ceux-ci anciens combattants volontaires israélites est descendu dimanche matin, à Arras.

Ce groupe était conduit par MM. Henri Weissman, président dee A.C.V.J. et Ruben Berkowicl, secrétaire général. Il fut salué en gare d'Arras par MM. D. Delansorne, maire ; Dozias, Monory, adjoints et par les conseillers municipaux.

Il se rendit au monument aux morts où M. Weissman déposa une belle gerbe de fleurs en l'honneur des morts arrageois.

Les A. C. se sont rendus dans l'après-midi à Carency où, pendant la guerre, ils combattirent pour la France.

UN JEUNE HOMME TUÉ PAR UN OBUS, PRÈS D'AMIENS

Des cultivateurs qui travaillaient l'après-midi en plaine entre **Hanvest** et **Fresnoy**, près d'Amiens, entendirent une violente détonation provenant du lieu dit « le Chemin des Vignes ».

Ils y coururent et trouvèrent un jeune homme, Etienne Lefebvre, 22 ans, horriblement déchiqueté par l'éclatement d'un obus. On suppose que l'imprudent a voulu dévisser la fusée d'un obus de 76 allemand qu'il avait trouvé dans un champ et qu'il a provoqué l'éclatement de l'engin.

Le malheureux a été tué sur le coup.

3 OUVRIERS ÉLECTROCUTÉS A LONGUEAU

Un terrible accident s'est produit hier après-midi à 14 h. 15, à **Longueau**, près d'Amiens.

La Société Artésienne de Force et Lumière fait actuellement procéder à des modifications sur le tracé de ses lignes à haute tension et deux équipes de 4 hommes chacune étaient occupées sur des pylones à l'entrée de Longueau, à raccorder des lignes supportant un courant de 15.000 volts. Pour une raison qui n'est pas encore nettement établie, on rétablit le courant sur une de ces lignes et 3 ouvriers ont été électrocutés.

Les malheureux qui étaient attachés avec leur ceinture au pylone ont été atrocement brûlés. L'un d'eux tomba d'une hauteur de 6 mètres et les deux autres ont dû être détachés par leurs camarades après qu'on eut coupé le courant.

Les blessés sont : M. Eloi Rambure, 24 ans, 28, rue de la Terrière, à **Amiens** ; Laurent Darras, 28 ans, domicilié à **Corbie** ; Charles Hochart, 52 ans, de **Fouilloy-les-Corbie**.

Les deux premiers sont assez grièvement brûlés aux bras et aux jambes, mais les médecins qui les soignent espèrent les sauver.

Quant au 3e, M. Hochart, sont état est excessivement grave et out diagnostic est pour le moment réservé.

La gendarmerie de Boves a ouvert une enquête.

DEUX MORTS, DEUX BLESSÉS DANS UN ACCIDENT D'AUTO PRÈS DE CORBEIL

Sur la route de Chartres, au lieudit le Petit-Massy, près de Corbeil une automobile a renversé et mortellement blessé M. Fernand Poulet, âgé de 86 ans, demeurant rue Prosper-Legoute, à Antony. La voiture a dérapé sur la chaussée glissante et est allée se briser contre un arbre. Trois des occupants ont été grièvement blessés. Ce sont: Maurice Dupuis âgé de 36 ans, demeurant rue Vandrezanne, à Paris, qui est mort en arrivant à l'Hôpital Cochin où on le transportait; André Bonneau, âgé de 30 ans, habitant rue Saint-André-des-Arts, qui est dans le coma au même hôpital et M. Verzeley, 44 ans, demeurant à Gentilly. Une quatrième personne, qui est restée inconnue n'a eu que des contusions. Le parquet de Corbeil a ouvert une enquête.

LES RAVISSEURS D'UNE FILLETTE ONT ÉTÉ ARRÊTÉS AUX ÉTATS-UNIS

On mande de Harwich que les ravisseurs de la petite Peggy Maematch, qui a été rendue à ses parents après le versemnt d'une rançon de 60.000 dollars ont été arrêtés. Ce sont les deux frères Cyril et Kenneth Buck, propriétaires d'un garage, au domicile desquels la police a retrouvé la totalité de la somme versée par les grands parents de la jeune fille. Les déclarations des frères Buck ont non seulement confirmé leur entière culpabilité, mais auraient mis la police sur la piste de deux individus spécialistes des enlèvements. La jeune Peggy a raconté comment elle avait été emmenée dans un abri isolé de la campagne, dans une luxueuse automobile dont le chauffeur l'avait ligotée et lui avait bandé les yeux, mais elle n'a pu donner aucune indication sur l'identité de ses assaillants.

Les Congrès et Assemblées d'hier dans notre région

LES ANCIENS COMBATTANTS DU NORD A FOURMIES

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Vers 11 h., eut lieu la grandiose et émouvante manifestation du souvenir devant le monument aux morts. Trois mille personnes environ y assistèrent.

Des gerbes furent déposées au pied du monument par MM. Tardy, Goudaert, Derigny et Verpaert, au nom de la section locale.

La musique du 1er R. I. prêtait son concours à cette manifestation.

LE CONGRÈS

Le temps empêchant de tenir la réunion en plein air, le congrès se déroula dans la magnifique salle des fêtes de Fourmies, qui, quoique très vaste, ne put recevoir tous les congressistes.

Au bureau, présidait **M. Goudaert**, président du groupe départemental. Parmi les personnalités, MM. **Lagrange** et **Deudon**, députés, et de nombreuses autres que nous retrouverons au banquet.

M. Goudaert ayant ouvert la séance, M. **Tardy** souhaite la bienvenue aux hôtes de Fourmies, et il exprime son admiration devant le magnifique élan de solidarité, qui apparaît en ce jour à Fourmies.

On entend ensuite les divers rapports: M. **Poupain**, secrétaire général du groupe du Nord, montre la vitalité de ce groupe qui, au 1er janvier dernier, comprenait 287 sections soit 43.773 membres. Depuis ce temps, sept nouvelles sections sont venues grossir la masse.

Il montre ensuite l'action énergique menée par le groupe, dans la lutte contre le chômage, et dans la campagne pour la défense des droits des A. C.

Il présente ensuite quelques vœux émis par les sections pour le congrès des Sables-d'Olonne, notamment de Tourcoing, pour « le problème économique et les A. C. »

Il se déclare en communion d'idée avec M. Leblond, président de la Fédération de l'Avesnois, qui fait part de la situation des prisonniers de Maubeuge, lesquels doivent être considérés au même titre que les A. C.

M. Pasquesœne, vice-président du groupe départemental de la Mutuelle retraite de l'U.N.C., présente ensuite son rapport sur l'activité de ce groupe, qui compte 152 sections, 22.000 mutualistes qui ont versé à ce jour 14.700.000 fr. de cotisations. Il rappelle que le premier livret de retraite fut remis à un mutualiste de Fourmies. Il traite ensuite de la grave question de la réduction des retraites des combattants et de la répercussion au point de vue mutualiste.

M. *Gérard*, président de la Fédération de Tourcoing, expose le sujet d'actualité: les atteintes que l'on veut porter aux droits des A.C.. Son rapport est longuement applaudi.

M. *Hubert Aubert*, directeur général de l'Union Nationale des A.C., montre la nécessité de rester groupés pour faire valoir les droits et remplir les devoirs sacrés nés de la guerre.

« Il y a vraiment, dit-il, la fraternité des tranchées qui subsiste et passe au-dessus des préoccupations politiques et personnelles, pour ne s'intéresser qu'aux œuvres sociales, qu'à ce qui est bon, juste, généreux.

» On nous demande des sacrifices, nous les consentons à la condition qu'il y ait quelques chose de changé dans le pays. » Soyons des semeurs d'énergie dans le pays et alors qu'un vent de panique passe, gardons confiance, comme dans la tranchée ».

M. *Goudaert* remercie les personnalités présentes et la ville de Fourmies de son bon accueil. Il salue les parlementaires MM. Lagrange et Deudon, défenseurs du droit des A.C. et M. Derigny, maire de Fourmies, qui vient de faire voter au Conseil général du Nord un vœu dont les A.C. lui sont reconnaissants.

Parlant du mépris des droits des A.C., de ces droits que l'on disait « sacrés » : « La conscience des hommes, dit-il, a été vite obscurcie par la brume de l'ingratitude. Le vent du large a dissipé les belles paroles dont on gratifiait ceux dont on demandait le sang pour sauver le pays ».

Abordant le plus large problème : « Les A.C. ont le devoir d'intervenir dans tous les problèmes de la vie nationale. C'est une nécessité que de faire évoluer les méthodes actuelles, que de renouveler et d'améliorer ce qui était bon hier et néfaste aujourd'hui.

LE BANQUET

A l'issue du Congrès, un banquet réunit les congressistes dans les salles du théâtre fourmisien.

A la table d'honneur, présidait M. Goudaert, président de l'U.N.C. du Nord, ayant à sa droite MM. H. Aubert, directeur général de l'Union Nationale ; Des Rotours, député ; A. Luc, président d'honneur des A.C. de Fourmies ; Deudon, député ; Dufour, secrétaire général de la Fédération du Nord des A.C. ; Grard, conseiller général ; Sehoutteten, président des A.C. Belges du Nord ; Menat, conseiller d'arrondissement.

A sa gauche : MM. le colonel Miguel, commandant le 1er R.I. ; Tardy, président de la section Fourmisienne de l'U.N.C. ; Soufflet, adjoint au maire de Fourmies ; Delsart, député ; le général Holbude ; Leblond, président des A.C. de l'arrondissement ; Faucon, secrétaire général du groupe de l'U.N.C. du Pas-de-Calais ; Bury, président du groupe des pharmaciens aux armées ; Ch. Petit, président de la Société Industrielle de Fourmies.

M. Cheberry, sous-préfet d'Avesnes, qui avait assisté aux manifestations du matin, appelé par d'autres obligations, s'était fait excuser.

Un orchestre se fit entendre pendant le repas, qui se déroula dans une chaude atmosphère de camaraderie et fut agrémenté d'un intermède aussi charmant qu'inattendu, l'arrivée de « La Madelon », Mlle Georgette Tardy, qui, avec une assurance imperturbable, se fit un devoir de rappeler aux élus qu'ils avaient à sauvegarder les droits de ses amis les Anciens Combattants.

Au dessert, des discours furent prononcés par M. *Tardy*, au nom des organisateurs du Congrès : *Pottier*, au nom du groupement départemental du P.-de-C. ; *Dufour*, au nom de la Fédération du Nord en l'absence de M. Olivier, président, parti défendre à Paris la cause des A.C. ; *Schoutteten*, au nom des A. C. Belges ; *Leblond*, au nom de la Fédération de l'arrondissement d'Avesnes ; *Aubert*, au nom de l'Union Nationale ; *Soufflet*, au nom de la municipalité Fourmisienne ; *Des Rotours*, au nom des parlementaires ; le colonel *Miguel*, au nom du général Pétain, commandant le 1er C.A., enfin par M. Goudaert.

L'après-midi et la soirée furent marqués à Fourmiess par des manifestations et des réjouissances publiques : concert, départ d'un ballon, bal, etc., qui entretinrent l'animation de bon aloi apportée dans la cité par les A.C. du Nord.

L. B.

LES AMPUTÉS DE GUERRE A LILLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A 10 h. 55 exactement, le train ministériel s'engouffra sous la vaste verrière de la gare. M. **Miellet**, ministre des pensions, accompagné de son chef de cabinet, M. **Lévy-Alphandry**, fut accueilli par M. Langeron.

Sous une double haie de curieux, le ministre gagna la place de la Gare. Un cortège se forma pour gagner le monument aux morts, par la rue Faidherbe et la Grand'Place. Il était précédé de la musique du 43e R. I., dirigée par le capitaine Tournon, et des drapeaux des associations lilloises d'anciens combattants.

Au monument, le ministre déposa une plaque de marbre sur laquelle on lisait : « *Les amputés de guerre à leurs camarades morts pour la patrie* », ainsi qu'une *gerbe de fleurs*, puis les amputés défilèrent en un cortège imposant et en musique.

La réception au siège

Le ministre, accompagné des personnalités, se rendit ensuite, en voiture, au siège de la Fédération, 46, rue Léonard-Danel, où une réception était organisée en son honneur.

M. Robert Allègre prononça quelques paroles de bienvenue à l'adresse du ministre et remercia tous les amputés et personnalités ayant assisté au cortège. M. Degouy, au nom de la G.M.G., ajouta quelques mots, et, enfin, M. le ministre se déclara charmé de la réception enthousiaste dont il venait d'être l'objet et promit d'étudier avec la plus grande bienveillance le cahier de revendications qu'on venait de lui remettre.

Le banquet

A 12 h. 30, un banquet, placé sous la présidence de M. **Ed. Miellet**, fut servi dans la magnifique salle des fêtes du palais de la Foire Commerciale.

A sa gauche avaient pris place, à la table d'honneur : MM. **Langeron**, préfet du Nord ; **Demesmay**, sénateur ; **Oui**, médecin-chef du service de santé ; **Olivier**, président de la Fédération des A.C. ; **Lévy-Alphandry**, chef adjoint de cabinet du ministre ; **Chaize**, **Boniface**, intendant militaire ; **Vandenbosch**, délégué belge ; **Saunier**, **Cassel**, secrétaire général de l'Office départemental des Mutilés ; **Ponsard**, etc.

A sa droite se trouvaient MM. **Allègre**, président de la Fédération ; le docteur **Arquembourg**, adjoint au maire et le représentant ; **Desprez**, député ; le docteur **Proust** ; le colonel **Cousse**, représentant le général **Pétin** ; **Degouy**, président de la G.M.G. ; **Simon**, chef de cabinet du préfet ; **Nouveau**, vice-président de la Fédération ; le docteur **Bury**, attaché de cabinet du ministre ; **Gomez**, délégué belge ; **Santœuil**, trésorier général ; **Alaricq**, etc.

Au cours du banquet, un orchestre symphonique flatta agréablement l'ouïe des 600 convives réunis autour de tables bien garnies.

L'allocution du Préfet

M. Langeron salua d'abord les autorités locales, de France et de Belgique présentes au banquet, et tout particulièrent M. Allègre.

Il rendit hommage aux amputés et à l'ancien député de Belfort qu'est M. Miellet, ministre des Pensions. Il leva son verre à la prospérité de la Fédération et à la République.

Les remerciements de M. Allègre

M. Allègre excusa en premier lieu ceux qui, par suite d'empêchements, ne purent se rendre aux invitations qui leur avait été adressées ; il cita notamment le général Gouraud. M. Mahieu, président du Conseil général du Nord ; les sénateurs Roussel et Daniel-Vincent, qui, tous, l'ont assuré de leur vive sympathie pour les amputés.

Il remercia tous ceux qui, par leur dévouement, ont puissamment contribué à la réussite du IVe Congrès National, en particulier M. le préfet, pour sa bienveillance ; le docteur Arquembourg, pour la magnifique réception organisée samedi à l'hôtel de ville en l'honneur des amputés, et M. le général Pétin.

Il salua l'amitié fraternelle qui unit les amputés belges aux amputés français. Il se déclara charmé du grand nombre de dames ayant accompagné leurs maris et se félicita du nombre considérable d'amputés ayant répondu à l'appel de la Fédération. Il dit également tout le mérite de ses collaborateurs immédiats et en particulier de M. Sonez, secrétaire général, pour son entier dévouement. Il remit une magnifique gerbe de fleurs à son épouse.

Il salua enfin en M. Miellet l'amputé, le président général de la Fédération, qui apporte une collaboration complète, et le ministre qui jouit d'une sympathie unanime.

M. **Vandenbosch**, délégué belge, apporta le salut fraternel de son pays. Il félicita les dirigeants de la Fédération française du développement qu'ils ont su donner à leur groupement et formula, à son adresse les meilleurs vœux de prospérité.

M. **Olivier**, au nom de la Fédération des A. C., qui groupe 3.500.000 adhérents, dit toute la bienveillance du ministre.

M. le professeur **Proust** dit toute son affection pour les souffrances morales et physiques des amputés qu'il connaît particulièrement bien en sa qualité de docteur. Il dit toute leur misère causée par l'absence « du membre qui n'est plus » et parla des ressources nouvelles de la science qui, tout au moins, pourra venir en aide dans une certaine mesure aux amputés.

M. l'adjoint **Arquembourg**, au nom de la municipalité lilloise qu'il représente par suite d'un empêchement de M. Roger **Salengro**, député-maire de **Lille**, dit, en termes poétiques, que le magnifique beffroi de la ville symbolisait l'espoir dans la vie et le sentiment de reconnaissance envers ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la patrie.

Il leva son verre à la prospérité de la Fédération.

M. **Desprez**, au nom des parlementaires de la région du Nord, en s'adressant à M. Miellet, dit toute la sympathie dont il jouit à la Chambre des députés, où il tient son rôle de ministre avec tant de modestie. Il termina également son discours en rendant hommage au magnifique groupement qu'est la Fédération des Amputés.

Le discours de M. Miellet, ministre des Pensions

M. Miellet apporta le témoignage de la gratitude du gouvernement pour la Fédération. « Le Congrès qui vient de se dérouler avec tant d'ampleur dans la ville de Lille est marqué du sceau ineffaçable de la guerre, ainsi que l'atteste votre magnifique monument aux morts », dit-il ; puis il évoqua les horribles souvenirs du cataclysme toujours si vivant dans le cœur et dans la chair des victimes qui ont nom : les amputés.

Il rappela son arrivée récente au pouvoir, chargé qu'il a occupée uniquement pour servir la cause des victimes de la guerre.

Il promit d'étudier avec la plus grande bienveillance le cahier des revendications qui lui a été remis le matin même par M. Allègre, et dont la plupart lui sont connues.

Il termina son discours en rendant hommage « aux meilleurs serviteurs de la grandeur française ».

La journée et le Congrès prirent fin par la remise de croix de la Légion d'honneur à MM. **Parsy** et **Lefebvre**, amputés, qui méritent bien cette récompense pour leur dévouement à la cause de leur groupement.

Après s'être reposé un moment à la préfecture, où il fut accompagné de MM. Langeron et Simon, M. Miellet a regagné Paris par le rapide du soir.

LES MUTUALISTES A LILLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

LE BANQUET

A 13 h. 30, un excellent banquet, admirablement servi par le personnel de l'Hôtel Maréchal, de Lille, réunit 700 convives dans l'immense salle des Fêtes de la Foire Commerciale.

M. *Verlomme*, secrétaire général de la Préfecture du Nord, représentant M. le Préfet, présidait. Il était entouré des personnalités suivantes :

MM. Wallaert, président de la Fédération des sociétés et unions de sociétés de secours mutuels de la région du Nord; Guilbaut, conseiller général du Nord ; le commandant Santini, représentant le général Pétin ; Ottavis, directeur du service départemental des assurances sociales ; Paul Dupont, président honoraire de la Fédération ; Delepoulle, président des Amis de Lille, président du Comité de la Foire Commerciale de Lille ; Wattine, président de la Fédération des Familles nombreuses ; Dubois, président de la Mutuelle de retraites des Anciens combattants ; le docteur Vieilledent, inspecteur départemental de l'hygiène ; Janssen, représentant de la mutuelle frontalière de Belgique ; de Lagarde, secrétaire général du Comité central des Assurances sociales ; Lefrancq, président de la Chambre de Commerce de Valenciennes ; Bragueau, vice-président de la Fédération ; Dreyfus, directeur du service départemental des Pas-de-Calais ; Fortin, contrôleur au ministère du travail ; Le Blan, président du syndicat des filateurs de coton ; Vanverst, président des Syndicats médicaux du Nord ; Decailly, inspecteur départemental du travail du Nord ; Gervois, inspecteur divisionnaire du travail ; Foulon, Dufour, Descamps, Delattre, Lemarce, Joseph Maes, Vanhoulle, le docteurs Coppens, Huet, Thiriez, Ladent, etc.

Pendant le repas, l'excellente harmonie de l'Amitié Franco-Belge délecta les convives d'une agréable musique.

Au dessert, M. Wallaert prit la parole pour confier à M. Verlomme les vœux émis le matin par l'assemblée, souligner l'importance de notre département du Nord, « berceau des œuvres sociales », et remercier de leur présence les personnalités.

M. *Wattine*, qui lui succéda, assura la Fédération de la sympathie de la Fédération des Familles nombreuses, et remercia de son aide la mutualité.

M. *Foulon* apporta le salut des mutuelles neutres de Belgique.

M. *Delepoulle* parla de la beauté et de la noblesse de la mutualité.

M. *Dubois* apporta le salut des A.C. mutualistes du Nord ; M. *Janssen*, celui des mutualités professionnelles de Belgique.

M. *de Lagarde* parla au nom des 800.000 mutualistes français des A.S.

M. *Tessely*, vice-président ouvrier de la Fédération, remercia M. Wallaert, au nom de ses collègues.

Enfin, M. *Verlomme* prit la parole pour excuser M. le Préfet du Nord et assurer la Fédération de la sympathie préfectorale. Il termina son allocution et le banquet, en levant son verre à la prospérité de la Mutualité.

LA DEUXIÈME JOURNÉE D'INSTRUCTION DES SAPEURS-POMPIERS A LENS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. le capitaine *Fossoul*, d'Anderlecht-lez-Bruxelles, évoqua les grands sinistres notamment celui de, Baltimore (U. S. A.) ; il parla de leurs causes et des moyens rationnels pour les combattre.

Ces deux causeries furent très écoutées et applaudies.

Une démonstration du premier secours pulvérisateur

A l'issue des conférences les sapeurs-pompiers français et belges se rendirent place du Cantin où se déroula sous une pluie torrentielle, une démonstration de premier secours pulvérisateur avec une auto-pompe spéciale amenée par les sapeurs-pompiers de Paris.

A 11 h. 30, la manœuvre commença. Du savon liquide fut déversé dans le réservoir où, se mélangeant avec l'eau, un véritable torrent mousseux, d'une blancheur de neige fut projeté sur le mur d'une habitation où un sinistre était simulé.

L'attaque d'incendie

A midi tapant la sirène municipale lançait l'alarme, qu'un incendie venait de se déclarer à l'hôtel de ville.

Quelques minutes plus tard les sapeurs-pompiers et leur matériel au grand complet arrivèrent devant le bâtiment prétendu incendié.

Un commandement bref du capitaine *Richard* et l'attaque fut déclanchée.

La grande échelle fut dressée et des torrents d'eau furent déversés sur l'hôtel de ville.

Un coup de sifflet signala la fin de l'exercice et avec méthode les soldats du feu, ramassèrent leur matériel. Une foule nombreuse assista en spectatrice à ces différentes manœuvres.

La réception par la Municipalité

A l'issue de ces exercices, les officiers et sapeurs-pompiers furent reçus dans la grande salle de l'hôtel de ville par M. Marcel Hanotel, premier adjoint au maire entouré de MM. Dubrulle et Dengreville, adjoints ; Victor Trognon, secrétaire général de la mairie, et de nombreux conseillers municipaux.

Prenant la parole, au nom de l'Administration municipale, M. *Hanotel*, excusa M. Alfred Maës, député-maire, empêché par un récent deuil et son état de santé. Il dit combien c'était pour lui une agréable mission de souhaiter la bienvenue au corps d'élite des sapeurs-pompiers de Paris, au fidèles amis les sapeurs-pompiers belges, enfin à tous les représentants des corps de la région.

Il adressa ses chaleureuses félicitations aux vaillants soldats du feu de Lens pour la belle démonstration qu'ils venaient de faire, et les assura de la bienveillante attention de la Municipalité, ainsi que de l'esprit cordial et fraternel de la population.

Le champagne fut sablé en l'honneur des sapeurs-pompiers.

Le banquet

Dans l'immense salle de l'« Alhambra », les sapeurs-pompiers de Lens et leurs invités se trouvaient réunis en de fraternelles agapes de 225 couverts.

M. *Giaccobi*, sous-préfet de Béthune, présidait.

A la table d'honneur avaient pris place : MM. Hanotel, adjoint au maire ; le capitaine Richard, le chef de bataillon Barrière, des sapeurs-pompiers de Paris ; Jacques Louart, député-maire de Sallaumines ; le commandant Vanderkindère ; Hanicotte, ingénieur en chef des mines de Lens ; le commandant Craye ; Paul Sion, conseiller général ; Victor Dubrulle, adjoint au maire ; les capitaines Fossoul, Marnelle, Renaud, Leclercq, Colmant, Letombe, Leroy, Vigne, Lefebvre, Duclermortier, Hugot, Caron et Eugène Quételart ; les lieutenants Morant, Leclercq, Douez.

Parmi les convives, dans la salle, on remarquait : MM. Schmidt, ingénieur agricole aux mines de Lens ; Suprin, ingénieur ; Fenzy, directeur du poste de secours des mines ; Auguste Gallet, maire de Noyelles-s.-Lens ; Victor Trognon, secrétaire général de la mairie ; le docteur Maurice Lefebvre, président de l'Amicale sans-filiste ; Moity, commissaire spécial de police ; Laforge, commissaire de police ; Bracquart, président des Evadés ; Robitail, président de la société de danses l'Avenir de Lens ; les

---

FEUILLETON DU 8 MAI 1933. — N. 9

LE POIDS DE LA FAUTE

par Daniel RICHE

— Sortez !

Le dos courbé sous l'outrage, les poings serrés, rageur, Ribert s'en alla, escorté de la petite femme brune qui, tout en souriant de satisfaction, frottait ses poings meurtris.

La rupture consommée, Yvette s'était enfuie dans le belvédère.

Ecroulée sur le même divan où grisée par les mots délirants, les baisers fous de son fiancé, elle venait de s'abandonner, la malheureuse pleurait son immense misère.

Une seconde d'égarement nerveux gâchait irrémédiablement toute sa vie ?

Pour qui ? Pour un être indélicat, indigne !

Ce qui la révoltait le plus, ce n'était pas qu'une autre femme fût venue revendiquer la priorité de ses serments. Comme elle ne l'aimait pas d'amour, la jalousie lui était étrangère ; elle eût encore préféré qu'il congédiât l'intruse et qu'il lui revînt, tant elle attachait de prix à la réparation. La pensée qu'elle ne pouvait supporter, c'est qu'il l'eût déshonorée, sachant la barrière infranchissable qui les séparait : son fils. Pour elle les droits de l'enfant étaient sacrés, ils primaient tous les autres.

Ah ! le misérable, l'infâme qui s'était joué de son ignorance, elle voulait que rien désormais ne le lui rappelât.

Pourtant, à cet homme odieux, malgré la séparation, un lien la rattachait Ne le lui avait-il pas dit ? Il l'avait marquée de son empreinte. Elle ne pouvait appartenir à un autre sous peine d'avouer l'ineffaçable honte... Avouer ?... Les larmes s'arrêtèrent de couler, séchées par le feu des joues, et, sous la poussée de son orgueil flagellé, Yvette hoqueta :

— Jamais ! ... Jamais !...

Maroussia, entrée sans bruit, s'assit à ses côtés. Elle la releva doucement et la prit maternelle, dans ses bras :

— Ma pauvre Yvette, vous avez du chagrin.

— Oh ! oui.

— Vous commencez à vivre.

— C'est joli, la vie !...

— Quelques rires, beaucoup de larmes.

— Que vais-je devenir ?

— Ne vous tourmentez pas, ma chérie. Si cette première expérience ne vous suffit pas, tant d'autres se mettront sur les rangs... Et Marc et Claude sont toujours là...

— Jamais... jamais !... répéta-t-elle.

La Russe sourit, indulgente:

— Vous dites « jamais » à l'heure de la désillusion, mais demain...

— Non, non, c'est impossible !... gémit Yvette, à demi égarée.

Le sourire effacé, la bouche de l'étrangère eut un plissement grave :

— Ah ! murmura-t-elle, ayant deviné ce qu'Yvette n'aurait jamais consenti à confier, il n'a pas craint ?...

Elle abandonna son amie, qui se reprenait à pleurer, cachant son visage dans ses mains, et demeura un long moment aussi muette qu'immobile. Enfin, comme se parlant à elle-même, à voix basse, Maroussia remarqua :

— Ce n'est pas des hommes dont il faudrait faire peur aux jeunes filles, mais d'elles-mêmes. La plus grande faute de l'éducation féminine, c'est d'éviter avec un soin infini d'avertir la vierge que ses sens l'attaqueront et que cet assaut sera dangereux pour elle. Alors comme elle ne s'est jamais défiée, qu'elle ne se doute pas que son ennemi le plus redoutable est celui dont on ne lui a point parlé, la première attaque la trouve sans défense.

— Le fourbe ! sanglotait Yvette. Il savait qu'il avait une femme... un enfant...

— Hé oui ! seulement les hommes ne pensent qu'après.

— Oh ! mon Dieu, gémit Yvette, j'ai envie de me tuer !

— Vous n'êtes pas folle !... Vous tuer pour ce misérable !

Et dans son indignation, dressée, elle l'attira de nouveau sur sa poitrine, comme pour la défendre contre son propre affolement !

— Que voulez-vous que je devienne ?

— Ne vous occupez point de l'avenir. Vous m'avez dit, le jour où vous m'avez appris vos fiançailles : « La vie use et aplanit toutes choses ». C'est à mon tour de vous répéter cette maxime. Avec le temps, tout s'arrange. L'important, pour l'instant, est que vous séchiez vos yeux et que votre tante Isabelle ne se doute de rien.

— Papa ?

— Vous lui raconterez la scène de la dame, cela suffira, je pense. Allons, reprenez-vous. Votre situation présente demande du calme, du sang-froid, pour que jamais personne ne puisse pénétrer dans ce coin regrettable de votre jardin secret.

— Si vous n'aviez pas été là !

— Oui, mais j'y étais. Au reste, dans les moments difficiles, on trouve presque toujours l'appui nécessaire. Moi, je l'appelle, le hasard pitoyable, d'autres la Providence... Allons, allons, secouez-vous.

Elle venait de ramasser par terre l'enveloppe à l'adresse d'Yvette, que la jeune fille en rejoignant Alain avait emporté sans l'ouvrir. Pour la distraire, elle la lui tendit.

— Tenez, la lettre de tout à l'heure.

— Une invitation, je m'en moque.

— Regardez tout de même. Il faut immédiatement comme si rien ne s'était passé, reprendre votre manière d'être et d'agir.

Se courbant sous la volonté de son amie, Yvette déchira l'enveloppe, en sortit une simple feuille de papier. A peine l'eut-elle parcourue qu'elle poussa une sourde exclamation et la tendit à son amie.

— Oh !... Oh !... Maroussia, lisez... lisez !...

D'une écriture composée, afin de dissimuler celle véritable de l'auteur, quelques lignes se trouvaient tracées :

« Mademoiselle,

« M. Alain Ribert n'est pas digne de vous. En vous demandant en mariage, il a sûrement oublié de vous apprendre qu'il avait une liaison et un enfant. Un ami très sincère trouve bon de vous prévenir. Si vous ne le croyez pas, renseignez-vous ».

Ce coup de la fatalité accabla Yvette.

— Ah ! si j'avais ouvert cette lettre quand je l'ai reçue.

— Ç'eût été préférable. Mais...

Maroussia s'interrompit.

— Mais, souffla Yvette, pour cela il eût fallu vous écouter, montrer moins d'empressement à rejoindre ce trompeur

De nouveau elle allait s'émouvoir.

Son amie la gronda. A quoi bon les récriminations superflues. Chacun, s'il le voulait, passerait sa vie à regretter les choses qu'il aurait pu faire. Cette lettre avait son utilité. Elle expliquerait, à tous la rupture de ses fiançailles, cela suffisait. Pour l'avenir, que la minute de faiblesse qui lui avait permis de comprendre ne se renouvelât jamais, le reste importait peu !

Et, la prenant par la taille, elle l'entraina :

— Venez, votre vie ancienne vous attend !

CHAPITRE VI

— Vois-tu, ma chère petite, disait le commandant après avoir tendrement embrassé sa fille, cette pénible mésaventure est un bonheur pour toi. Un garçon capable d'abandonner une femme et un enfant est d'âme malhonnête. Il n'aurait pu te rendre heureuse.

Du reste l'officier de marine avait changé d'avis. Des renseignements confiés au ministère, il émanait que la guerre devait être déclarée le lendemain peut-être. Il était donc plus sage d'attendre que cet effroyable cataclysme fût passé. Assez de veuves pleureraient un mari ; inutile d'y ajouter une fiancée.

— Vous disiez à peu près le contraire, mon bon Edouard, il y a huit jours.

— Il n'y a que les sots, ma chère belle-sœur qui ne changent point d'opinion.

— Ce n'est pas pour moi que vous dites cela ? Je n'ai jamais su garder le matin la décision prise le soir.

— Que vous êtes susceptible ! Soyez donc convaincue une fois pour toutes, qu'il ne s'agit jamais de vous... Si vous continues à ergoter, je serai obligé de repartir sans vous avoir donné mes instructions.

— Tu nous quittes ? lança Yvette dans un cri de regret.

— Oui. Je prends la semaine prochaine le commandement du contre-torpilleur « l'Epouvante »... La guerre sous-marine sera dure !... Donc, je m'en vais pour une longue période. Mais vous avez de l'argent à la banque et de la raison plein la tête. Pour ce fait, je confie tante Isabelle à Yvette...

— Mon amie, ma nièce...

— Et Yvette à tante Isabelle !

— Ah ! c'est plus correct.

— Restez ici, revenez à Paris, suivant les circonstances, je ne puis guère vous donner d'instruction. Ce que je te demande, ma fille, — et la voix du marin perdit son ton ironique pour devenir presque solennelle — c'est de te souvenir que tu es la fille d'un officier honorable et de ne pas abuser contre moi d'abord et contre toi ensuite de la liberté absolue dans laquelle tu te trouveras peut-être.

— Papa !... pleura la jeune fille en tombant dans ses bras.

D'un coup, l'émotion de l'explication qu'elle avait dû lui donner sur la rupture de ses fiançailles se fondait en une douloureuse amertume. Les exhortations de son père, alors qu'elle s'était laissée aller dans les bras d'Alain, la frappaient plus cruellement que les reproches dont il l'eût fatalement accablée s'il avait connu la vérité. Naïvement, le commandant croyait en sa fille.

(A suivre)